

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4729 - MARDI 9 AVRIL 2024

DJIRI

La route nationale n° 2 fortement endommagée



La pluie qui s'est abattue dans la nuit du 7 au 8 avril a fortement endommagé la principale voie d'accès à l'académie militaire Marien-Ngouabi et aux quartiers environnants à Djiri, neuvième arrondissement de Braz-

zaville. Les eaux de ruissellement ont détruit la chaussée rendant difficile la circulation automobile à quelques encablures de cet établissement de formation et d'encadrement militaires. En ce mois réputé très pluvieux, une

moindre précipitation fera disparaître ce tronçon bitumé si l'on n'intervient pas rapidement. Les images prises par les passants illustrent mieux l'ampleur des dégâts qui commandent une réaction immédiate.

COOPÉRATION

Les Emirats disposés à financer des projets au Congo

Lors de son séjour de travail aux Emirats arabes unis, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gouesso, a échangé, le 5 avril, avec la ministre d'Etat émiratie, chargée de la Coopération internationale, Reem Al Hashimy. Pendant les entretiens, la ministre d'Etat émiratie, en sa qualité de présidente de Dubai Expo city, a promis d'envoyer une équipe technique dans les prochaines semaines à Brazzaville en vue d'évaluer les possibilités qu'offre le Congo dans le cadre des projets que son pays peut financer.

Page 16



Entretien entre Denis Sassou N'Gouesso et la ministre d'Etat émiratie, Reem Al Hashimy

LÉKOUMOU

Une assistance humanitaire pour les sinistrés

La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a apporté, dans la période du 29 mars au 7 avril, une assistance humanitaire à la population de Bambama, Zanaga, Mayéyé et Léfoutou, victime d'intempéries et d'inondations dans le département de la Lékoumou. La donation était constituée des fournitures scolaires pour les élèves, des kits de construction, des articles de literie et des médicaments. Cette assistance, a indiqué la ministre, n'intègre pas le plan de réponse multisectoriel en cours de mise en œuvre ; mais plutôt une action de solidarité gouvernementale soutenue par les partenaires.

Page 7

VIE DES PARTIS

L'Upads tient son congrès en 2025



Les membres du secrétariat du Conseil national de l'Upads/Adiac

Maintes fois reporté depuis 2017, le congrès de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) sera organisé courant deuxième semestre 2025, indique le communiqué final sanctionnant les travaux de la quatrième session ordinaire du Conseil national qui s'est tenue du 5 au 7 avril à Brazzaville, sous la présidence du premier secrétaire du parti, Pascal Tsaty Mabilia. Par ailleurs, le Conseil national a prononcé les sanctions disciplinaires contre trente militants de Pointe-Noire (capitale économique du Congo) qui ont créé un mouvement parallèle dénommé « L'esprit Upads ».

Page 2

Éditorial

Feu de tout bois

Page 2

ÉDITORIAL

Feu de tout bois

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et State oil company of Azerbaijan Republic (Socar) ont signé un accord de partenariat qui marque le rapprochement, d'une part, des deux entreprises publiques et, d'autre part, de la République du Congo et de la République d'Azerbaïdjan qui appartiennent tous au groupe des « pays non-alignés ».

La mise en place de ce partenariat symbolise l'établissement des relations entre les peuples congolais et azerbaidjanais qui se connaissent bien puisque par le passé, précisément à l'époque de l'ex-URSS, certains cadres congolais ont reçu des formations en Azerbaïdjan.

Le texte paraphé prévoit la formation par la Socar du personnel de la SNPC et des étudiants congolais dans les métiers du pétrole et du gaz. Ce qui représente une opportunité pour les jeunes désireux de faire carrière dans le domaine de l'or noir où jusque-là peu de Congolais sont formés, au regard des postes techniques occupés pour la plupart par des expatriés au Congo.

Dans le cadre de sa vocation d'entreprise productrice d'hydrocarbures, la SNPC tirera plus profit en disposant d'un personnel qualifié à même d'intervenir sur toute la chaîne de production. Etant partie prenante dans tous les permis pétroliers dans le pays, cela lui permettra de conforter sa place dans l'économie nationale.

Il est, par ailleurs, prévu que la Socar apporte un appui à la modernisation de la Congolaise de raffinage qui ne fournit qu'une partie des besoins nationaux en produits pétroliers finis. Ceux qui sont chargés du suivi de ce partenariat devront faire feu de tout bois pour que celui-ci profite aux parties contractantes.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le congrès de l'Upads annoncé pour le deuxième semestre 2025

Maintes fois prorogé depuis 2017, le congrès de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) tant attendu sera organisé au courant du deuxième semestre 2025, a décidé le Conseil national du parti à l'issue de sa quatrième session ordinaire qui s'est clôturée le 7 avril, à Brazzaville.



Les membres du secrétariat du Conseil national de l'Upads/Adiac

Plus de trois cents délégués venus de tous les départements du Congo ont participé à la quatrième session ordinaire du Conseil national de l'Upads, tenue sous l'égide du premier secrétaire Pascal Tsaty Mabiala. A propos du congrès qui glisse depuis 2017, le Conseil national a décidé de l'organiser courant deuxième semestre de l'année prochaine.

« Après examen minutieux, approfondi et responsable sur l'organisation du prochain congrès du parti par les membres du Conseil national, une tendance majoritaire s'est prononcée pour la tenue de celui-ci courant deuxième semestre 2025. Ce qui suppose, entre autres, le rassemblement de tous ses militants ; le recensement et l'identification du personnel politique, à travers l'élaboration du fichier partiel du parti », relève le communiqué final. Pour bien préparer la tenue de

ces assises, le Conseil national, sur proposition du secrétariat national, a mis en place une commission préparatoire chargée d'examiner l'ensemble des questions relatives au congrès. Ladite commission est composée d'un bureau présidé par Joseph Adam Boussou Diangou. Trente militants récalcitrants sanctionnés S'agissant de la dissidence qui s'est créée à Pointe-Noire par un courant interne au parti dénommé « L'esprit Upads », le Conseil national a prononcé des sanctions disciplinaires contre dix-huit militants ayant commis des fautes. Dans ce nombre, quinze sont suspendus du parti jusqu'à la tenue du prochain congrès, six l'ont pour un délai maximal de six mois, six ont écopé d'un blâme et six autres d'un avertissement. Par ailleurs, le Conseil national a été informé du réaménagement du secrétariat national, avec l'entrée de cinq nouveaux

membres, dont Elisabeth Mapaha et Albert Moungondo. Clôturant les travaux, le premier secrétaire de l'Upads a salué la tenue de cette réunion et invité les membres du parti à observer la discipline et à œuvrer pour son unification. « La quatrième session vient de connaître son épilogue. Qui l'aurait cru, après cette vague qui a déferlé sur le parti de Pascal Lissouba ? L'Upads est toujours là debout quoi qu'en on dise et quoi qu'on y fasse. Je peux donc me satisfaire du déroulement des travaux, des conclusions auxquelles nous sommes parvenus. J'ai noté la présence dans cette salle des camarades qui avaient pris part à la réunion séditieuse du 6 janvier dernier à Pointe-Noire. Je les félicite et les encourage à prendre cette direction », a conclu Pascal Tsaty-Mabiala.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DROITS DE L'HOMME

Le Congo appelé à ratifier la convention contre les disparitions forcées

La secrétaire exécutive du comité des Nations unies contre les disparitions forcées, Albane Prophette Pallasco, qui a animé une communication le 5 avril sur le bien-fondé de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, a appelé les acteurs œuvrant dans ce domaine à inciter les autorités à ratifier cet instrument universel.

Devant les membres de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et des représentants des organisations de la société civile (OSC), Albane Prophette Pallasco est revenue sur l'importance de la convention qui est le premier instrument des droits de l'homme juridiquement contraignant portant sur les disparitions forcées. Selon elle, le comité des Nations unies contre les disparitions forcées est un mécanisme international des droits de l'homme, un organe de traité créé par la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. Il s'agit du dernier traité international adopté et le premier qui a un caractère obligatoire en matière de disparition forcée.

Adoptée en 2006, cette convention est en vigueur depuis 2011. Actuellement, il y a 72 Etats parties qui l'ont ratifiée dont 28 reconnaissent la compétence du comité pour connaître des plaintes individuelles. En parallèle, il y a 42 Etats ayant signé la convention sans pourtant la ratifier. La République du Congo fait partie de cette dernière catégorie. « Le Congo ne fait pas encore partie des Etats



Les participants/Adiac

ayant ratifié cette convention, mais il y a raison de considérer que tous les éléments sont là pour permettre cette ratification. Le pays a déjà franchi la première étape du parcours de la ratification en signant la convention, il a reçu plusieurs fois des recommandations aussi bien dans le cadre de l'Examen période universel que dans le cadre du rapport du groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires. Il est donc temps de joindre nos forces, d'intensifier notre action pour qu'il y ait une ra-

tification universelle et que tous les Etats s'unissent pour lutter contre ce crime, ce fléau terrible », a expliqué Albane Prophette Pallasco, souhaitant la collaboration permanente entre les OSC et les institutions nationales des droits de l'homme.

Une fois ratifiée, cette convention servira, a-t-elle poursuivi, de guide pour les Etats, les acteurs de la société civile et les institutions nationales des droits de l'homme ainsi que pour les victimes sur les mesures à prendre pour prévenir

les disparitions forcées et pour les éradiquer. Elle donne également des instruments et l'accès aux Etats et à tous les acteurs concernés. C'est aussi un instrument qui permet de renforcer l'Etat de droit dans la mesure où il donne des orientations quant à la façon de prévenir et de sanctionner les disparitions forcées. « Cette ratification est à deux pas au Congo. Les institutions nationales des droits de l'homme ont un rôle important à jouer pour la ratification de cette convention, c'est une opportunité pour rappeler aux

autorités leur engagement pris. La ratification est aussi une occasion pour les Etats de renforcer la confiance avec la société dans son ensemble à travers un dialogue au moment de la préparation du rapport à présenter au comité », a-t-elle déclaré. Albane Prophette Pallasco a, par ailleurs, annoncé la tenue du 14 au 16 janvier prochain à Genève, en Suisse, d'un congrès international pour promouvoir cette ratification universelle. L'objectif étant d'unir les acteurs des institutions nationales des droits de l'homme, de la société civile et les Etats pour déterminer un plan d'actions concret avec des personnes responsables.

Notons que sur les neuf conventions principales des Nations unies, le Congo en a déjà ratifié huit. La Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées est l'unique instrument que le pays devrait ratifier. Le processus serait en cours depuis 2020. Avant de délivrer sa communication, Albane Prophette Pallasco a échangé avec le président de la CNDH, Gabriel Valère Eteka-Yemet.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES INSTITUTIONS

Le budget de la CNTR arrêté à plus de 2,7 milliards FCFA

Le budget 2024 de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a été arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 2 735 234 092 FCFA contre 2 378 374 000 FCFA en 2023.

La somme a été arrêtée au terme de la cinquième session ordinaire budgétaire de la CNTR, tenue du 26 mars au 4 avril à Brazzaville. Au titre des recettes, ce budget comprend la subvention de l'Etat, un report à nouveau relatif à l'allocation budgétaire du 4e trimestre 2023 payée par le Trésor public en début d'année 2024 et diverses autres recettes dont 90 millions FCFA à rechercher auprès des partenaires techniques et financiers du pays. Concernant les dépenses, le budget fait une part belle aux missions à exécuter par la CNTR, en augmentation substantielle par rapport à l'année dernière.

Les participants ont également adopté le programme de travail annuel budgétisé de la CNTR, le programme d'activités 2024 ainsi que le rapport annuel d'activités 2023. Pour le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, ces prescriptions exigent des membres de l'institution l'intensification des actions telles qu'ils ont commencé en cette année en renforçant les ressources humaines en quantité

et en qualité. « Notre volonté d'aller vers l'élaboration du plan stratégique 2024-2029 de la CNTR est une opportunité à saisir par tous car ce plan stratégique va nous permettre à terme de jauger le niveau d'applicabilité du code de transparence par nos différentes structures nationales, mais aussi et surtout de réaliser le plan d'action glissant qui s'y adosse, ainsi que les dispositions utiles et nécessaires pour une meilleure traçabilité de l'évolution souhaitée de la transparence et la redevabilité dans les ressources publiques de notre pays », a-t-il rappelé.

Selon Joseph Mana Fouafoua,



Joseph Mana Fouafoua entouré d'Alphonse Oko et d'Albert Ontsaka/Adiac

la CNTR doit avoir à l'esprit qu'elle a fait beaucoup de promesses et pris beaucoup d'engagements sur lesquels se fondent ses actions à mener au cours de cette année. 2024 étant décrétée année de la jeunesse par le chef de l'Etat, cette institution devrait cher-

cher une adhésion forte sur la compréhension et l'accompagnement dans la vulgarisation des concepts de bonnes pratiques dans la gestion des ressources publiques. « Tous nos actes doivent refléter la prise en compte du témoin que nous devons leur trans-

mettre pour que demain soit meilleur pour eux aussi. Nous devons donc traduire tout cela par des moments forts de mise en cohérence des axes retenus tant à l'endroit des jeunes, mais aussi des autres couches sociales que sont les femmes, les sages, les organisations de la société civile, les confessions religieuses, le patronat, le syndicat pour les embarquer tous dans le combat de la CNTR, à savoir l'appropriation et la promotion des valeurs nobles de transparence et de redevabilité dans la gestion des finances publiques dans notre pays », a conclu le président de la CNTR.

P.W.D.

« ...Nous devons traduire tout cela par des moments forts de mise en cohérence des axes retenus tant à l'endroit des jeunes, mais aussi des autres couches sociales que sont les femmes, les sages, les organisations de la société civile, les confessions religieuses, le patronat, le syndicat pour les embarquer tous dans le combat de la CNTR, à savoir l'appropriation et la promotion des valeurs nobles de transparence et de redevabilité dans la gestion des finances publiques dans notre pays »

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

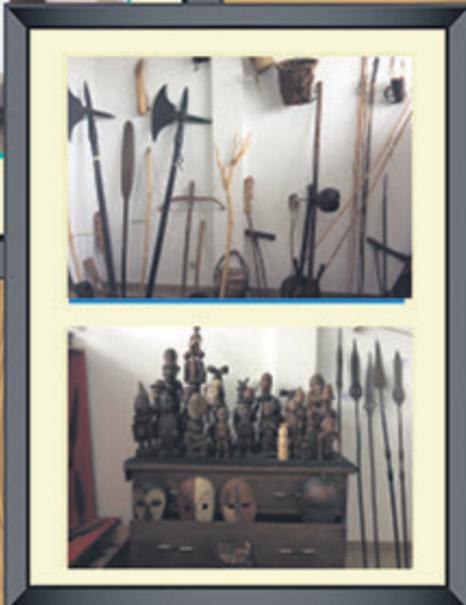
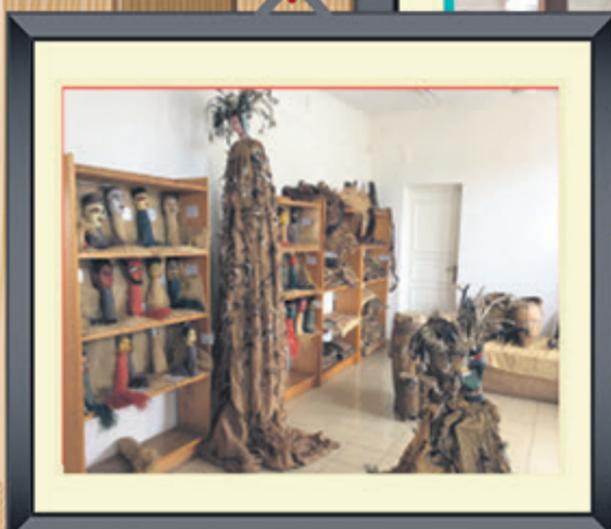
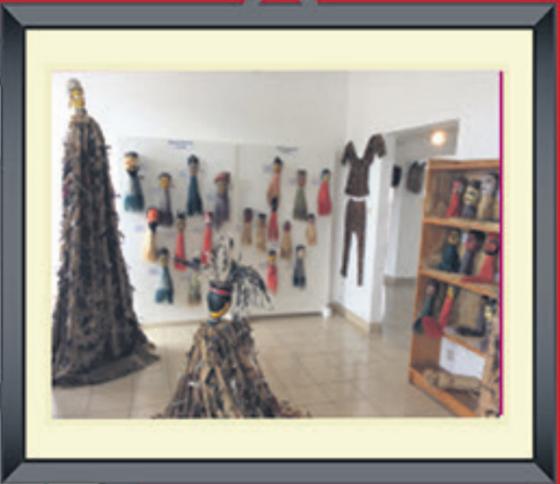
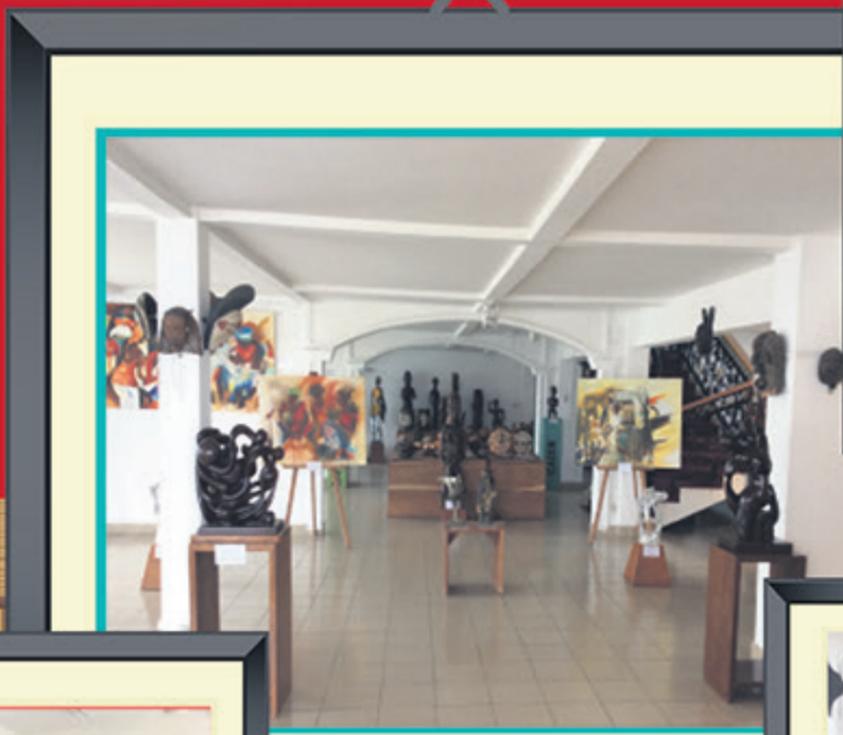
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

FAUNE

Deux trafiquants interpellés à Oyo

Agés de plus de quarante ans, les deux présumés trafiquants ont été interpellés, le 3 avril, dans la sous-préfecture d'Oyo, département de la Cuvette, pour détention, circulation et tentative de commercialisation de deux peaux de panthère et d'écailles de pangolin géant.

Les peaux de panthère et les écailles de pangolin géant ont été camouflées dans des sacs afin de tromper la vigilance des éléments de la gendarmerie. Elles ont été détectées par les agents de la région de gendarmerie d'Owando et de la compagnie d'Oyo, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Cuvette, soutenus techniquement par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf).

Selon une source proche du dossier, les deux présumés délinquants fauniques seraient dans un réseau mafieux. L'un aurait acheté ces produits dans la sous-préfecture de Gamboma, dans le département des Plateaux, et les auraient transportés à Oyo afin de les revendre. Les deux peaux de panthère et les écailles de pangolin ont été stockées dans la maison de son complice à Oyo pendant plusieurs jours.

Les deux trafiquants de produits animaliers intégralement protégés risquent une peine ferme allant jusqu'à cinq ans ainsi que des amendes à hau-



teur de cinq millions FCFA chacun, conformément à la loi.

Au Congo comme ailleurs, la panthère et le pangolin géant sont voués à l'extinction. En 2016, les cent-quatre-vingt-six pays de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction, le traité qui régit le commerce international des espèces sau-

Les deux présumés trafiquants de peaux de panthère et d'écailles de pangolin à Oyo/Adiac vages, ont voté l'interdiction du commerce des pangolins et de ses dérivés. De même, l'article 27 de la loi congolaise en matière de protection des espèces fauniques stipule : « L'importation ; l'exportation ; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits ; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ».

Bien que protégés par les lois nationales et conventions internationales, le pangolin géant et la panthère sont toujours en danger. Certains observateurs de la vie sauvages esti-

ment pour le pangolin géant que « les ventes de ses écailles pour satisfaire les besoins de la médecine traditionnelle chinoise et sa viande considérée comme un mets raffiné ont fait du pangolin le mammifère non humain le plus trafiqué au monde ». Ils joignent leurs voix pour dire que « la déforestation résultant de l'exploitation commerciale du bois et du développement des infrastructures humaines réduit considérablement l'habitat de la panthère mais aussi l'abondance de ses proies, mettant la survie du félin en péril ».

Suite à l'interpellation de ces délinquants de la faune, le commandant Aimé Césaire Oko, commandant la compagnie de gendarmerie d'Oyo; réitère que « les espèces comme le pangolin, la panthère, l'éléphant... sont des espèces rares et sont en voie de disparition. Elles sont intouchables selon la loi », avant d'ajouter que « ceux qui se feront prendre seront présumés devant les juges pour répondre de leurs actes ».

Fortuné Ibara

DEMANDE DE COTATION
RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/24/030

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 1500 kits d'hygiène. Ci-dessous les articles.

QUANTITÉ	DESCRIPTION DU PRODUIT OU NATURE DU SERVICE	NOMBRE DE PIECE PAR KIT
1 500	Pagnes de type Petit Hollandais	1
4 500	Slips en coton (Taille S, L, M, X, XL)	3
4 500	Paquets de 10 Serviettes hygiéniques	3
1 500	Seaux (de 20 litres estampés du logo UNFPA-PAM) avec couvercle	1
1 500	Peignes (pour cheveux afro ou bouclés)	1
1 500	Sandaes de type tongs (à orteils ouverts ; Dessus : Synthétique ; Doublure : Synthétique ; Type de talons : Plat ; Hauteur de talons : 2 centimètres (Pointure 37, 38, 39, 40, 41)	1
1 500	Tee-shirts 250g de couleur orange, noir et bleu marine	1
1 500	Pommades/ lait de toilette (de type Day by Day)	1
4 500	Savons de 200 g de couleur blanche	3

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>
Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Les offres doivent être soumises uniquement à l'adresse mail : procurement.congobrazzaville@unfpa.org
L'échantillon du kit peut être déposé physiquement au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)
La date limite pour la soumission des offres est le **11 avril 2024 à 11 :00 a.m** heure Congo

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

La pratique du sport vivement recommandée

Le ministère de la Santé et de la Population et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont organisé, le 7 avril, une marche sportive sur la corniche de Brazzaville. Au terme de cette grande mobilisation, les autorités ont invité les Congolais à pratiquer régulièrement le sport.

Des centaines de Brazzavillois ont participé à la marche sportive qui a réuni les cadres du système des Nations unies, des organisations de la société civile et des autorités nationales qui ont bravé la pluie pour prendre massivement part à l'activité liée à la célébration de la Journée mondiale de la santé.

Sur une distance de plus de cinq kilomètres, le coup d'envoi de la marche a été donné aux environs du restaurant Mami Wata jusqu'à la Case de Gaule avant de revenir sur le lieu de départ. Organisé sur le thème « Ma santé, mon droit », cet événement a permis au ministre de la Santé de sensibiliser la population à la nécessité de pratiquer le sport.

« Je constate que la mobilisation est forte. La marche est un exercice très bon pour la santé, je suis heureux. Nous célébrons cette journée avec plaisir. Les gens doivent pratiquer la marche puisque c'est un exercice facile qui ne demande pas beaucoup



Les participants à la marche Adiac

de moyens. Si vous la pratiquez régulièrement, tous vos

organes vont très bien fonctionner puisque la marche préserve la santé », a indiqué

Gilbert Mokoki.

A en croire le ministre, le choix du thème « Ma santé,

«...La marche est un exercice très bon pour la santé, je suis heureux. Nous célébrons cette journée avec plaisir. Les gens doivent pratiquer la marche puisque c'est un exercice facile qui ne demande pas beaucoup de moyens. Si vous la pratiquez régulièrement, tous vos organes vont très bien fonctionner puisque la marche préserve la santé »

mon droit » est justifié par la persistance et l'écllosion des nouvelles maladies infectieuses comme la maladie hémorragique à virus Ebola ; la covid-19 ; l'augmentation des maladies chroniques telles le diabète, l'hypertension artérielle et les cancers ainsi que la survenue des catastrophes naturelles comme les inondations et les érosions.

La directrice cluster Healthier au bureau régional de l'OMS Afro, Dr Adelheid Onyango, a abondé dans le même sens pour rappeler que la marche sportive maintient le corps physique en bonne santé. Selon elle, la marche concerne tout le monde et la santé n'est pas forcément ce que l'on cherche à l'hôpital mais surtout les actes que chacun pose. Ce message a été bien reçu par les participants qui ont estimé que la pratique des exercices physiques, particulièrement la marche, garantit la bonne santé et le bien-être de façon générale.

Rude Ngoma

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 8A, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



MAISON D'ARRÊT DE SIBITI

Des vivres et non vivres pour les prisonniers

La ministre en charge des Affaires sociales, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, a mis à la disposition de la maison d'arrêt de Sibiti, dans le département de la Lékoumou, des kits humanitaires pour contribuer à l'amélioration de la prise en charge des prisonniers.

A Sibiti, l'assistance humanitaire ne s'est pas exclusivement limitée aux victimes d'intempéries. Elle s'est étendue aux prisonniers en séjour carcéral à la maison d'arrêt. La ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, y a, en effet, apporté des vivres pour la prise en charge alimentaire de ces derniers ainsi que des articles de literie : draps, matelas et bien d'autres en vue d'apaiser leur sommeil. « *Même lorsqu'un citoyen est condamné, il bénéficie de ses droits en milieu carcéral, notamment l'assistance humanitaire* », a indiqué la ministre, expliquant la portée sociale de l'acte posé en faveur des détenus. Au-delà des lois nationales visant à faire valoir le respect des droits fondamentaux en milieu carcéral, le Congo est signataire des conventions et traités internationaux y relatifs. Visiblement, l'assistance humanitaire apportée

aux prisonniers de la maison d'arrêt de Sibiti obéit à la nécessité de faire en sorte qu'en milieu carcéral congolais, la dignité humaine soit toujours respectée malgré les difficultés de différentes natures constatées çà et là.

Santé

Bien avant la maison d'arrêt, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire est passée par l'hôpital de base de Sibiti. Là, l'opération de salubrité a précédé la remise d'un don de médicaments et de kits pour les



Remise symbolique des kits humanitaires pour les prisonniers/Adiac

AU CHEVET DES SINISTRÉS

Dans la période du 29 mars au 7 avril, la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa a parcouru plusieurs districts du département de la Lékoumou pour apporter assistance aux sinistrés victimes d'intempéries : inondations et vents violents ayant endommagé des habitations. Il s'agit d'une assistance humanitaire composée des vivres et non vivres, notamment les fournitures scolaires pour les élèves, des kits de construction, des articles de literie, des médicaments...

A Bambama, il y a eu 700 ménages victimes ; à Sibiti, notamment dans les villages environnants, près de 100 ménages d'environ 500 personnes ; à Zanaga une soixantaine de ménages de plus de 300 personnes ; à Lefoutou une vingtaine de ménages et à Mayéyé plus d'une trentaine de ménages ont reçu l'assistance qui a soulagé tant soit peu leurs peines. « L'assistance humanitaire apportée aux sinistrés victimes des vents violents ne fait pas partie du plan de réponse multisectoriel en cours de mise en œuvre. Mais en pareille circonstance, le gouvernement ne peut qu'apporter l'aide qu'il faut aux sinistrés », a fait savoir la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire.

Le district de Mayéyé a bouclé la caravane humanitaire dans le département de la Lékoumou, le 7 avril. Dans la période du 8 au 13, le cap est mis sur Pointe-Noire et le Kouilou où probablement ladite caravane sera bouclée dans la zone méridionale du pays.

opérations chirurgicales en vue de la prise en charge des malades et du matériel aratoire pour l'assainissement quotidien de la structure hospitalière. « *Ce don, qui nous aidera à faire face à certaines situations sanitaires, sera utilisé à bon escient en faveur des malades* », a indiqué le directeur de cet hôpital, le Dr Georges Pierre Nkedi, en promettant de faire de l'assainissement une routine.

Rominique Makaya

DIASPORA

Les ressortissants de Zanaga tiennent leur deuxième assemblée

Issue de la dynamique de la délégation des Congolais de France qui s'était rendue en 2014 à Zanaga, dans le département de la Lékoumou, l'Association des amis et ressortissants du district de Zanaga en France se structure et a organisé sa deuxième assemblée.

La rencontre s'est tenue le 6 avril dans les locaux de la Maison des associations de Noisy-le-Grand, près de Paris. L'Association amis et ressortissants de Zanaga, dont Nell Le-grand Français Mougabi est le président, mène des actions solidaires en faveur de la population de ce district limitrophe avec le Gabon, dans l'Ouest du Congo. Elle œuvre également dans le cadre de la défense des intérêts matériels et moraux de l'ensemble de ses membres et promeut la culture des districts de la Lékoumou en général et plus particulièrement de Zanaga. En tant qu'association de la diaspora, elle adhère et contribue aux initiatives conjointes des objectifs de développement durable pouvant permettre le co-développement durable au Congo par le biais de la coopération décentralisée.

À l'issue des travaux de l'assemblée, un repas solidaire a été organisé en présence d'une délégation de l'ambassade du Gabon en France. Une occasion de retrouvailles entre les membres et leurs familles respectives, mais également d'inviter les as-



Photo de groupe à l'issue de l'assemblée du 6 avril 2024, Noisy-le-Grand, France/Roch Le Prince Okouele

En tant qu'association de la diaspora, elle adhère et contribue aux initiatives conjointes des objectifs de développement durable pouvant permettre le co-développement durable au Congo par le biais de la coopération décentralisée.

sociations amies.

Pour fêter les 10 ans du voyage effectué par les membres de la délégation des Congolais de France à Zanaga en 2014, l'Association de solidarité des ressortissants de Zanaga a annoncé qu'elle prendra part à la deuxième édition rétrospective de l'Expo-photo de RLP Roch Le Prince, à la Guinguette africaine de Suresnes, retraçant les séquences de cette épopée de la diaspora congolaise dans le district.

Marie Alfred Ngoma

CÔTE D'IVOIRE

Laurent Gbagbo candidat à la présidentielle de 2025

Malgré son inéligibilité en raison de sa condamnation par la justice ivoirienne pour l'affaire du braquage de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest en 2011, l'ex-président ivoirien, Laurent Gbagbo, a réitéré son engagement de poser sa candidature pour l'élection présidentielle qui aura lieu en octobre 2025.

L'ex-président ivoirien a fait son annonce le week-end dernier, lors de l'assemblée du Parti des peuples africains de Côte d'Ivoire (PPA-CI) qu'il préside. Ceci, à l'occasion de la fête de la renaissance du parti, tenue le 6 avril. « *Les militants du parti m'ont demandé de poser ma candidature depuis mon retour et j'ai pris le temps de réfléchir avant de prendre cette décision* », a déclaré Laurent Gbagbo.

Notons que cette mobilisation autour du président du PPA-CI intervient dans un contexte politique où l'opposition fait face à divers défis, notamment les défaites aux élections locales de 2023, sans oublier les questions liées à la réforme de la Commission électorale indépendante.

Rock Ngassakys

8^e ÉDITION DU SALON OSIANE

Luc Missidimbazi sollicite la participation des startupeurs

Le président de l'organistaion non gouvernementale Pratic, organisateur de la 8^e édition du Salon international de la tech et de l'innovation de l'Afrique centrale (Osiane), Luc Missidimbazi, a émis le vœu de voir les patrons des start-up de Pointe-Noire y participer, à l'occasion du Roadshow qui s'est tenu le 5 avril.

La 8^e édition Osiane se tiendra du 23 au 26 avril à Brazzaville sur le thème « Le numérique accélérateur de performances ». Dégageant le sens de ces retrouvailles, Luc Missidimbazi a expliqué que dans le cadre de ce salon qui se tient chaque année, il a été question d'intéresser Pointe-Noire, ce qu'ils ont appelé le Roadshow. Donc, une rencontre avec l'ensemble des écosystèmes en vue de présenter le contenu du salon dont le challenge start-up pour lequel les jeunes des départements de Pointe-Noire et du Kouilou sont invités à participer pour bénéficier des avantages de ce rendez-vous. « En plus du prix à gagner qui s'élève à un montant de 10 millions de FCFA suivi de l'accompagnement et de la formation, il y a également des voyages découvertes à travers les écosystèmes plus évolués. Le but pour nous aujourd'hui était d'annoncer l'effectivité de ce challenge, les prix, l'organisation, la structuration, l'accompagnement, le financement et aussi la formation qui sera dispensée », a-t-il déclaré. La particularité de l'édition de



La photo souvenir à la clôture de la cérémonie/Adiac

cette année, a-t-il poursuivi, se situe au niveau de la dimension investisseur qui rentre en ligne de compte par rapport aux éditions précédentes. Pour Luc Missidimbazi, cette année, il y a

des investisseurs qui viennent accompagner les start-up à travers des marchés concrets et précis. A cela s'ajoute le développement de certains écosystèmes sous-régionaux

à travers chaque domaine de l'économie numérique, sans oublier l'importance du prix. « Aujourd'hui, il y a des prix importants pour des start-up que l'on avait ja-

« Aujourd'hui, il y a des prix importants pour des start-up que l'on avait jamais atteints jusque-là. Grâce à l'appui de tous les sponsors, nous arrivons à mobiliser plus suffisamment pour permettre aux jeunes entreprises dans la tech de pouvoir développer de vrais services. Il y a aussi le nombre très important des délégations et de différentes entreprises du monde de la tech que nous attendons à Brazzaville »

mais atteints jusque-là. Grâce à l'appui de tous les sponsors, nous arrivons à mobiliser plus suffisamment pour permettre aux jeunes entreprises dans la tech de pouvoir développer de vrais services. Il y a aussi le nombre très important des délégations et de différentes entreprises du monde de la tech que nous attendons à Brazzaville », a-t-il signifié.

Osiane est la dénomination usuelle du Salon international de la tech et de l'innovation de l'Afrique centrale qui se tient chaque année, depuis 2017, en République du Congo, sous le patronage du Premier ministre. Au fil des éditions, ce salon s'est imposé comme une plateforme de networking et de propositions de solutions pour les acteurs de l'écosystème tech et innovation, auprès des pouvoirs publics et des décideurs. La rencontre de Pointe-Noire, appelée Roadshow, marque la dernière étape d'une tournée effectuée par les animateurs de ce salon à Las Vegas, à Paris, à Douala, à Libreville, à Bujumbura et à Kinshasa.

Séverin Ibara

FRANCE

Franck Riester en visite au Maroc

Après le chef de la diplomatie française, c'était au tour du ministre délégué au Commerce extérieur et à l'Attractivité, Franck Riester, de se rendre au Maroc pour deux jours, les 4 et 5 avril. Une visite placée sous le signe de la relance de la relation avec le Maroc, dans le cadre de la nouvelle feuille de route franco-marocaine.

L'objectif pour le Quai d'Orsay est de « faire vivre le partenariat unique qui unit la France et le Maroc, fondé sur un lien exceptionnel, renouvelé par un agenda politique qui nous permet aujourd'hui de nous projeter sur les trente prochaines années », a-t-on indiqué. La question des investissements français au Sahara marocain a été au centre du déplacement du ministre français du Commerce extérieur, Franck Riester, surtout depuis une autorisation donnée par les autorités françaises aux entreprises publiques françaises. Franck Riester est arrivé au Maroc pour une cérémonie de la Chambre française du commerce pour la signature d'une convention entre la banque publique d'investissements BPI France et Tamwilcom. Cette visite a aussi été l'occasion de rencontrer le ministre marocain du Commerce et

de l'Industrie, Ryad Mezzour. Franck Riester a confirmé la volonté de la France d'investir dans des projets au Sahara en accompagnement de la stratégie d'investissement du Maroc dans ses régions du Sud.

Les investissements français ont occupé une bonne partie des discussions entre les deux ministres ainsi qu'avec le ministre délégué chargé de l'Investissement, selon des sources informées, Mohcin Jazouli. Le ministre français a manifesté cet intérêt des autorités françaises de s'allier avec le Maroc sur certains grands projets en saluant les « efforts du Maroc en termes d'investissements dans le Sahara ». Il a aussi annoncé des investissements français au Sahara occidental. Un geste sur un sujet très sensible pour le Maroc qui depuis plusieurs mois, a demandé à la France de reconnaître sa souveraineté sur cette région. « Nous

souhaitons, nous aussi, accompagner un certain nombre d'investissements dans le Sahara. C'est la raison pour laquelle Proparco pourrait financer notamment la ligne à haute tension entre Dakhla et Casablanca », a annoncé Franck Riester. Face à l'insistance du Maroc, la France a fait le choix de l'investissement pour ne pas avoir à contrevenir au droit international sur la question du Sahara. Cette région, disputée depuis 1975, voit s'affronter le Maroc et le Front Polisario qui, soutenu par l'Algérie, demande l'indépendance. Un sujet très sensible pour Rabat, qui semble se contenter pour cette fois de la réponse économique française.

Reprendre une place sur l'échiquier africain

En soutenant des projets de connexion maritime ou ferroviaire au Maroc, Paris envisage de tirer profit de cet

accès direct vers les marchés africains et de reprendre une position stratégique dans ces pays où le sentiment anti-français s'est installé au profit d'autres acteurs internationaux comme la Russie ou encore la Turquie et l'Iran. Le partenariat avec le Maroc, dans ce sens, permettra à la France de profiter de l'excellente image et réputation marocaine en Afrique, d'où son intérêt grandissant à agir en tant que facilitateur pour l'installation de plateformes fluidifiant le commerce et les échanges entre pays africains. L'intérêt de la France pour les investissements au Sahara découle ainsi de cette volonté de reprendre une place sur l'échiquier africain. Avant Franck Riester, le chef de la diplomatie, Stéphane Séjourné, avait annoncé, en février à Rabat, que Paris allait « accompagner le Maroc dans le développement » du Sahara, incluant un renouvellement de l'agenda poli-

tique et en envisageant une feuille de route ambitieuse pour les trente prochaines années. Depuis deux ans, des ministres français n'étaient pas arrivés au Maroc, suite à la brouille entre les deux pays après notamment l'affaire Pegasus. Un rebond en plusieurs temps : des visites des ministres de l'Économie, Bruno Le Maire, et de l'Agriculture, Marc Fesneau, sont aussi attendues avant la fin du mois.

Le Maroc est le premier partenaire commercial de la France en Afrique et premier investisseur africain en France, avec un stock d'investissements directs de 1,8 milliard en 2022. Les échanges entre les deux pays ont atteint un record de 14 milliards d'euros en 2023, et la France est le premier investisseur étranger au Maroc avec la quasi-totalité des entreprises du CAC 40 représentées et 1 000 filiales françaises.

Noël Ndong

COMMÉMORATION

Le 30^e anniversaire du génocide des Tutsis célébré à Brazzaville

Une cérémonie en hommage aux victimes du génocide perpétré contre les Tutsis en 1994, au Rwanda, a été organisée le 7 avril, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à Brazzaville. Des membres du gouvernement, des diplomates, des membres de la communauté rwandaise et des anonymes se sont joints à l'ambassadeur du Rwanda au Congo, Théoneste Mutsindashyaka, «le Kwibura», pour fustiger la propagation des discours de la haine et de l'idéologie génocidaire.

Le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, pendant lequel près d'un million d'hommes, femmes et enfants ont été massacrés en l'espace de 100 jours, représente l'un des drames du XX^e siècle. L'histoire tragique de ce pays devrait servir de leçon pour toute l'humanité, notamment la jeunesse congolaise pour qu'aucun génocide ne puisse avoir lieu ni au Rwanda ni dans un autre pays dans le monde, a insisté l'ambassadeur Théoneste Mutsindashyaka. Trois décennies se sont écoulées mais les blessures liées à la tragédie sont encore vives parmi les victimes, en témoignent les récits des survivants. L'objectif de la commémoration, d'après Théoneste Mutsindashyaka, est de reconforter les survivants du génocide et les remercier de leur résilience et force. « *Se souvenir du génocide contre les Tutsis n'est pas seulement un acte de respect envers les victimes, mais c'est également un moment de réflexion sur notre passé, notre présent et*



T. Mutsindashyaka et Ch. Mondjo allument la flamme du souvenir DR

notre avenir commun », a-t-il déclaré.

L'ambassadeur a décrié l'indifférence de la communauté internationale au moment de la préparation et l'exécution des massacres. La présence à la cérémonie de commémoration des membres du gouvernement congolais, notamment du ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, a-t-il

estimé, est la preuve de l'engagement du Congo à promouvoir la culture de la paix, de la tolérance et l'harmonie.

« *Que la jeunesse rwandaise, la jeunesse congolaise, la jeunesse africaine, la jeunesse en général apprenne cette histoire, s'approprie cette histoire. Comprendre les racines et les mécanismes de l'idéologie génocidaire ainsi*

que les discours de haine qui alimentent de telles atrocités est essentiel. Mais il ne s'agit pas uniquement de savoir ce qui s'est passé, mais surtout pourquoi et comment cela s'est produit, pour que nous puissions reconnaître les signes avant-coureurs et agir avant qu'il ne soit trop tard », a exhorté Théoneste Mutsindashyaka.

Ce drame a conduit les Nations

unies à consacrer le 7 avril de chaque année comme la Journée internationale de réflexion sur le génocide des Tutsis. Dans un message délivré par le représentant résident des agences du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, le secrétaire général, Antonio Guterres, appelle à faire front uni contre toutes les formes de haine et de discrimination. Il a vanté les efforts du gouvernement rwandais à promouvoir la réconciliation nationale et le développement socio-économique du pays. Il faut signaler que le même jour à Kigali, au Rwanda, la commémoration officielle autour du président Paul Kagame a mobilisé une vingtaine de délégations composées des chefs d'État et de gouvernement parmi lesquels le président congolais, Denis Sassou N'Guesso. « *La communauté internationale nous a tous laissé tomber* », a déclaré Paul Kagame lors de son discours, après l'allumage de la flamme du souvenir.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

La France et le Rwanda signent un accord de partenariat de 400 millions d'euros

Paris et Kigali ont convenu, le 6 avril, d'un partenariat de développement de 400 millions d'euros qui s'étendra jusqu'en 2028. L'accord a été signé par le chef de la diplomatie française, Stéphane Séjourné, et son homologue rwandais, Vincent Biruta. Il vise à soutenir les secteurs rwandais de la santé, de l'environnement et de la formation des jeunes. Les deux ministres ont également conclu un accord sur les services aériens. La compagnie aérienne rwandaise, Rwanda Air, exploite trois vols hebdomadaires vers Paris. « *La signature de ces accords est une nouvelle pierre dans l'édifice grandissant des relations entre la France et le Rwanda, et nous nous en félicitons [...]. Je voudrais réitérer la volonté du Rwanda d'approfondir davantage son partenariat à l'avenir* », a déclaré Vincent Biruta. Les relations Rwanda-France « *continuent de se développer chaque jour et nous pouvons souligner la coopération croissante à travers le travail de l'Agence française de développement* », a-t-il ajouté. Les deux pays sont déjà liés par un accord d'assistance militaire, mais toujours au titre de la coopération, signé en 1975, qui veut que la France puisse organiser et instruire la gendarmerie rwan-

daise. Cet accord exclut que les militaires instructeurs français au Rwanda participent à des opérations de guerre ou de rétablissement de l'ordre. Et depuis 2021, l'Agence française de développement finance de nombreux projets au Rwanda, notamment dans le développement des petites et moyennes entreprises, dans les énergies renouvelables et la transformation numérique. Vincent Biruta a indiqué que les relations entre Paris et Kigali se sont améliorées grâce à des accords bilatéraux tels que celui pour éviter la double imposition signé en juin 2023 pour soutenir le commerce et les investissements entre les deux pays. Stéphane Séjourné, qui a assisté à la 30^e commémoration du génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda, a déclaré que le gouvernement français était désireux de soutenir la stratégie de développement de ce pays. Entre 2021 et 2023, Paris a mobilisé 500 millions d'euros pour soutenir le développement de Kigali. Le nouveau partenariat de développement contribuera à former des agents de santé et à soutenir la production pharmaceutique du Rwanda, a-t-il souligné. Il a ajouté que la France soutiendra le Rwanda « *pour garantir une croissance économique tout aussi*



Les ministres des Affaires étrangères, Vincent Biruta et Stéphane Séjourné DR

durable et inclusive dans la région, avec une jeunesse bien formée et axée sur de nouveaux emplois et de nouvelles opportunités », et continuait à l'aider à rendre justice aux survivants du génocide contre les Tutsis en « *intensifiant* » les enquêtes sur les suspects de génocide sur le territoire français.

Les tensions sont vives entre Hutus et Tutsis. Des extrémistes

Hutus prêchent l'extermination des Tutsis. Le 6 avril 1994, l'avion du président rwandais est abattu par un missile, l'explosion précipite leur projet sanglant. La violence s'est ensuite rapidement étendue, plongeant le pays dans l'horreur. Entre 800 000 et un million de personnes ont été tuées en trois mois. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population rwandaise est née après le géno-

cide. Selon l'Elysée, le président de la République, Emmanuel Macron, estime que la France aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et africains mais n'en a pas eu la volonté, dans une vidéo diffusée le dimanche, pour la commémoration des 30 ans du début des massacres. Une nouvelle affirmation des erreurs françaises !

Noël Ndong

COOPÉRATION

La BAD se rapproche de l'Afrique centrale

L'ouverture le 12 avril prochain du nouveau siège de la Banque africaine de développement (BAD) à Yaoundé, au Cameroun, vise à renforcer la collaboration entre l'institution panafricaine et l'ensemble de la sous-région. La République démocratique du Congo fait partie des sept pays membres concernés.

La BAD va inaugurer son cinquième bureau sous régional le 12 avril, selon une annonce officielle de ses services. Cet événement de grande portée aura lieu dans la capitale camerounaise, sous la présidence des officiels de ce pays. Le programme prévoit une participation du Premier ministre, Joseph Dion Ngute, ainsi que de quelques membres de son gouvernement. Au-delà des officiels camerounais, il est prévu les représentations des six autres pays de la sous-région couverts par le bureau : le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo (RDC) et le Tchad. Si Kinshasa ne fait pas encore grand bruit de cette cérémonie, du moins à ce stade le pays bénéficie de la stratégie d'intervention



de l'institution panafricaine. Traditionnellement, les deux domaines prioritaires sont les infrastructures et la capacité institutionnelle. Pour le chef du gouvernement, l'intervention de la BAD en RDC vise à développer les infrastructures pour soutenir l'investissement privé et faciliter l'intégration régionale. Quant au second domaine, il concerne le renforcement de la capa-

cité du gouvernement à augmenter les recettes publiques et à créer un cadre incitatif pour l'investissement privé. Au total, les deux partenaires ont pu collaborer sur plus de 70 projets depuis 1967. L'ouverture d'un tel bureau ne peut qu'impacter davantage la qualité du dialogue et augmenter l'empreinte des opérations, comme l'explique la BAD.

Aujourd'hui, le groupe de la BAD entend se positionner comme un partenaire majeur de l'Afrique centrale au regard de son apport dans plusieurs domaines, dont la stabilité macroéconomique et bien d'autres (transport, énergie, chaînes de valeur, technologies de l'information et de la communication, intégration régionale, Zone de libre-échange continentale

africaine, etc.). Au 1er avril, le portefeuille actif des opérations multinationales du groupe comprenait un total de 26 opérations pour une enveloppe estimée à 2,49 milliards de dollars américains. Dans le cadre de la stratégie d'intégration régionale pour l'Afrique centrale 2019-2025, la RDC a bénéficié des financements pour la mise en œuvre de plusieurs projets.

Laurent Essolomua

PRÉSENTATION DE THÈSE À L'UPN

Simbu Tshikedo obtient la mention grande distinction

La rectrice de l'Université pédagogique nationale (UPN) représentée, a conféré le 4 avril le grade de docteur en économie appliquée, orientation gestion-marketing, à la cheffe de travaux, Simbu Tshikedo M.C Tina, à l'issue de la soutenance publique de sa thèse de doctorat intitulée «Contribution du marketing mix dans le tourisme périurbain et modèle de performance de l'Office national du tourisme. Cas de Kinshasa, Matadi et Muanda».

Invitée par le jury à prendre la parole, la cheffe des travaux Simbu Tshikedo, qui s'est focalisée sur le secteur touristique, a souligné que la République démocratique du Congo (RDC), qui a un patrimoine touristique très riche en flore et en faune et étant un scandale géographique, peut générer des recettes importantes par le secteur du tourisme. Elle a, par ailleurs, affirmé avoir constaté en parcourant les principaux sites et attributs touristiques, que l'industrie touristique de la RDC, malgré les atouts dont elle dispose, est restée embryonnaire, n'ayant pas connu un réel développement. Simbu Tshikedo M.C Tina a relevé parmi les contraintes qui ne permettent pas l'éclosion du tourisme en RDC l'insuffisance des ressources financières allouées par l'État à ce secteur ; le manque d'une réelle volonté politique de faire du tourisme un secteur prioritaire de développement ; les guerres et les agressions à répétition ; le délabrement des infrastructures de base ; le faible niveau de promotion et de marketing touristique pour faire connaître les potentialités du pays; l'absence d'intervention des institutions



La récipiendaire et les membres de son jury DR

«Tout le monde ne peut se donner le luxe de payer le billet pour bénéficier de ces merveilles, mais à travers le site touristique, ils pourront se retrouver»

locales et étrangères de financement dans les projets du secteur touristique, etc.

Pour elle, le tourisme étant une richesse, il devra être mis à la portée de tous, surtout ceux à revenu faible. «*Tout le monde ne peut se donner le luxe de payer le billet pour bénéficier de ces merveilles, mais à travers le site touristique, ils pourront se retrouver*», a-t-elle martelé.

De son avis, le nouveau plan directeur pour la réforme devra aussi être appliqué à la lettre afin d'astreindre le gestionnaire à une obligation des résultats au sein de l'Office national du tourisme qui a l'obligation d'avoir un marketing-mix bien exploité, présenté au bon moment et à un bon endroit, ayant un prix raisonnable, afin d'impacter le marché tant national qu'international.

Le jury, très satisfait des réponses données par la récipiendaire à toutes les questions lui posées ainsi que de sa présentation, après délibération, a accepté ce travail et lui a conféré le grade de docteur en économie appliquée: gestion-marketing, avec la mention grande distinction.

Lucien Dianzenza

SUD-KIVU

Erection d'une stèle à l'honneur de Simon Kimbangu

Une stèle à l'image du prophète Simon Kimbangu, érigée au centre-ville de Bukavu, dans la province du Sud-Kivu, a été inaugurée le 6 avril par le gouverneur intérimaire de la province, à l'occasion de la commémoration des 103 ans de la naissance du mouvement religieux Kimbanguisme.

C'est depuis l'année 2023 que la date du 6 avril est établie par le gouvernement congolais comme Journée nationale de la conscience africaine, en hommage au combat de Simon Kimbangu. Elle est désormais chômée et payée sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Les Kimbanguistes, à travers le monde, ont célébré le culte pour cette date anniversaire de leur église. A Bukavu, particulièrement, cette journée a été célébrée avec faste, après le culte en l'église de la commune d'Ibanda. Les adeptes se sont ensuite rendus au centre-ville, à la place « Essence », où a été dévoilée la stèle à l'image de Simon Kimbangu. Ce monument, a rap-



« Simon Kimbangu est le premier combattant qui avait beaucoup lutté pour que l'Africain puisse retrouver sa place... »

pelé la radio onusienne qui cite le révérend Shamamba Monga, secrétaire provincial de l'église kimbanguiste au Sud-Kivu, immortalise le combat de Simon Kimbangu pour valoriser l'homme noir.

« Simon Kimbangu est le premier combattant qui avait beaucoup lutté pour que l'Africain puisse retrouver sa place. Hier, on n'était pas considéré, mais avec Simon Kimbangu, l'homme noir s'est aussi taillé la place au même titre que les Blancs », a-t-il dit. Le gouverneur intérimaire du Sud-Kivu, Marc Malago, qui a dévoilé ce monument au public, a demandé aux Congolais de pérenniser le combat de Simon Kimbangu, en emboîtant ses pas de patriotisme. « En tant que descendants de papa Simon Kimbangu, nous sommes appelés à pérenniser son combat en emboîtant ses pas dans le patriotisme et la défense de notre souveraineté, surtout en cette période où notre pays fait face à une guerre d'agression orchestrée par nos jaloux », a-t-il déclaré.

Lucien Dianzenza

MUSIQUE

L'Orchestre symphonique kimbanguiste prépare ses trente ans

La « Soirée des œuvres africaines », concert de musique classique prévu le 20 avril au Centre sportif de judo de la police nationale congolaise à 20h00, est l'événement inaugural de l'agenda consacré à la grande célébration à venir du 3 décembre.

A l'Orchestre symphonique kimbanguiste (OSK), l'heure est maintenant au peaufinage des préparatifs du prochain concert au Conservatoire de musique Joseph-Diangienda-Kuntima. Trois répétitions y sont prévues à cet effet lundi, mercredi et vendredi, a dit au Courrier de Kinshasa le hautboïste Diego Ilombo. Soulignant que la générale de mercredi rassemblera les 200 membres de la célèbre formation musicale du maestro Armand Diangienda Wabasolele et servira de fil rouge à l'événement. Baptisé « Soirée des œuvres africaines » en raison de son répertoire, le concert du 20 avril portera essentiellement sur des « compositions à la coloration africaine », a-t-il dit. Quitte à préciser qu'il s'agit d'œuvres composées et arrangées sous la direction du chef d'orchestre Armand Diangienda. L'OSK entend offrir une sorte de « revisitation de la musique classique et de son brassage avec des mélodies d'expression authentique ».

Bientôt trentenaire, l'OSK qui soufflera ses trente bougies le 3 décembre n'a pas choisi de livrer ce concert inaugural en avril de manière fortuite. Il est précédé par une première célébration liée étroitement avec la communauté

kimbanguiste. Savoir que le 6 avril est dédié au « Combat de Simon Kimbangu et à la conscience africaine ». La soirée se tient ce mois quitte à soutenir cette grande journée commémorative fêtée à l'échelle nationale. Rappelons du reste que le fondateur de l'OSK, Armand Diangienda, est le petit-fils du feu prophète Simon Kimbangu dont il porte fièrement le sang.

A la base violoncelliste et chef d'orchestre depuis 2002, l'ancien pilote de ligne n'a pas seulement le mérite d'avoir créé l'OSK, tenu à sa création en 1994 pour l'unique et le premier du genre en Afrique centrale. En effet, ayant réussi à établir la renommée de l'orchestre à l'international qui s'est notamment déjà produit en Californie et à Monaco (en 2013 et 2017 dans le cadre du Printemps des arts de Monte-Carlo), il pense déjà à la relève. C'est la raison d'être du Conservatoire de musique Joseph-Diangienda précité, une école opérationnelle depuis presque deux ans. En effet, c'est depuis 2022 que ce cadre de formation s'assure de créer une pépinière et fait bon accueil à toute personne intéressée à l'apprentissage de la musique.

Nioni Masela

NÉCROLOGIE



Lopez Ayah, Gaëlle Kiamossi, Christy Kiamossi et la famille Kiamossi informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, fils, père, oncle et neveu Serge Gonzague Kiamossi, survenu le 28 mars 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°88 rue Montaigne à Bacongo. La date de l'inhumation est prévue pour le samedi 13 avril 2024.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE URBAIN KOUNZALA



La direction générale des Dépêches de Brazzaville annonce à son personnel, amis et connaissances que l'inhumation de l'agent Urbain Koundzala est prévue pour ce mardi 9 avril.

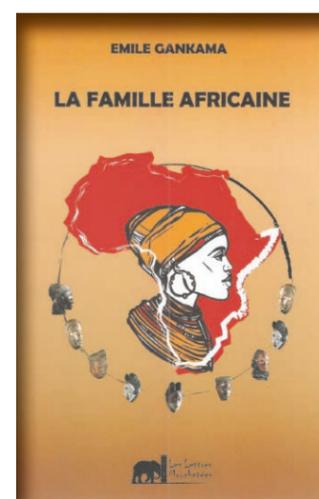
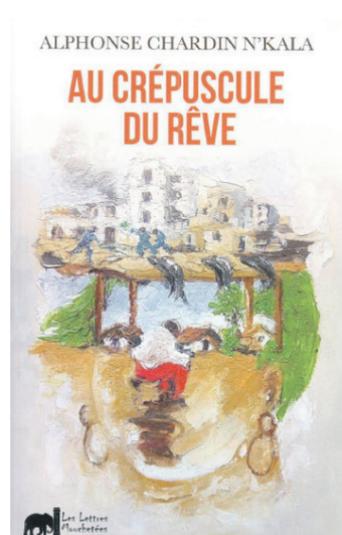
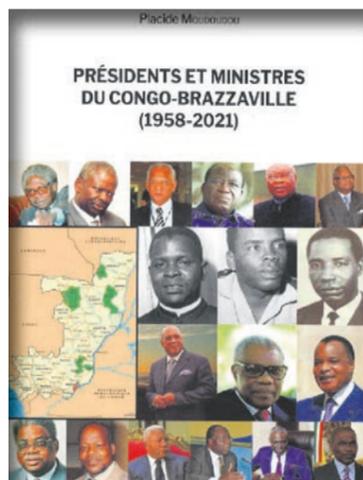
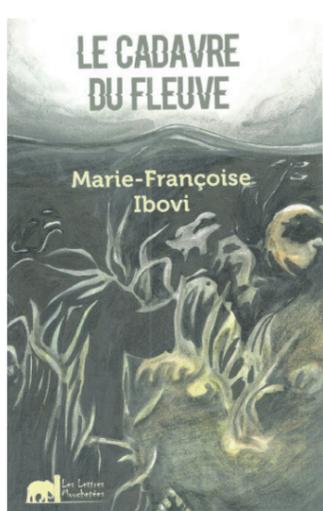
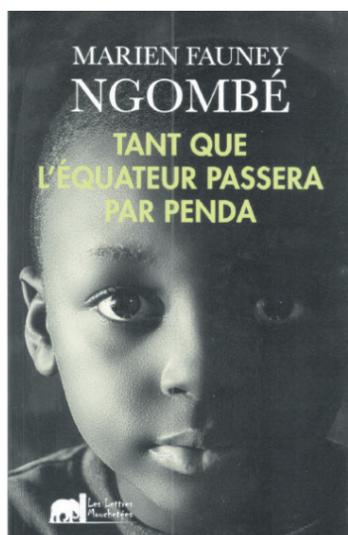
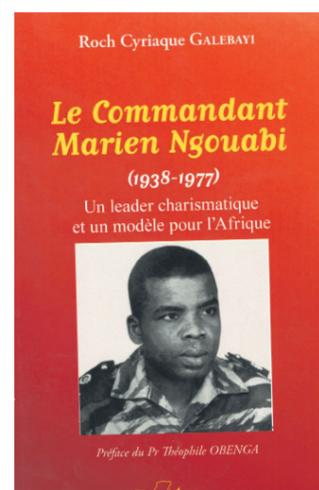
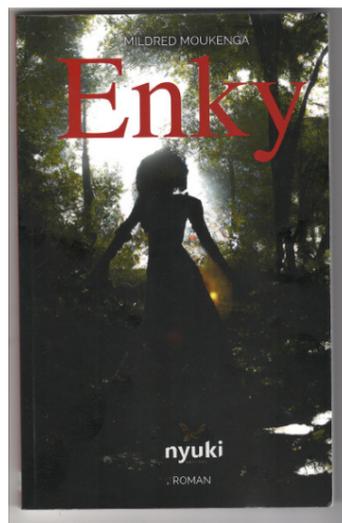
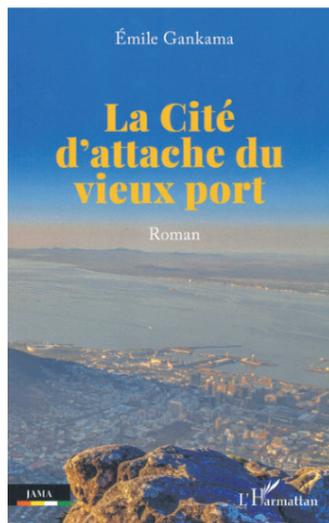
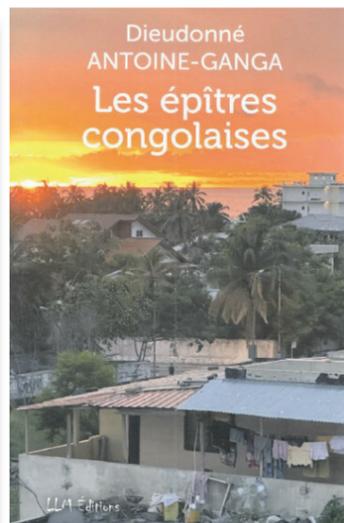
Le programme des obsèques se présente comme suit :

- 9h00 : levée de corps à la morgue de Talangaï;
- 11h00 : recueillement à domicile sis au n° 175, rue Komono (Petit-Chose : rfc avenue Bobo);
- 13h00 : départ pour le cimetière Royaume;
- 16h00 : fin de la cérémonie.

Paix à son âme.



EN VENTE



CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

Interclub, nouveau dauphin de l'AC Léopards

En battant l'AS BNG 1-0, l'Interclub est redevenu le nouveau dauphin de l'Athlétic club Léopards de Dolisie, au terme de la 18^e journée, reléguant ainsi l'AS Otohô à la troisième place. A huit journées de la fin, la course au titre n'a pas encore révélé toute sa vérité.

L'Interclub avait mis la pression sur ses concurrents en assurant l'essentiel, le 6 avril, devant BNG. Japhet Mankou avait soulagé son équipe en inscrivant le seul but de la rencontre à la 32^e minute. A ce moment, les sang et or revenaient à égalité de l'AC Léopards de Dolisie avec 33 points et repassaient devant l'AS Otohô mais avec un match de plus. La réaction de l'AS Otohô et l'AC Léopards qui jouaient le jour suivant était donc attendue. Mais seul l'AC Léopards a répondu à Interclub. Les Fauves du Niari (36 points) ont battu l'AS Vegas 2-0 grâce à Bersyl Obassi et Matheus Botamba, devançant l'Interclub de trois points. L'AS Otohô, quant à elle, s'est inclinée à Pointe-Noire face à l'AS Cheminots 0-1, manquant même un pe-



L'Interclub s'impose devant l'AS BNG et relègue l'AS Otohô à la 3^e place Adiac

nalty.

Au pied du podium, les lignes ont aussi bougé. Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) n'a lui aussi pas survécu à la pression que lui mettait la Jeunesse sportive de Ta-

langäi (JST). Dans le duel entre concurrents directs, la JST a infligé une défaite de 3-1 au Cara. Elle s'installe à la 4^e place avec 30 points. Tenus en échec 1-1 par le FC Nathalys, les Diables noirs (6^{es} avec 26

points) reviennent à deux points des Aiglons (5^{es} avec 28 points).

V Club Mokanda a relégué l'Etoile du Congo à la 8^e place en lui infligeant une défaite d'un but à zéro à Pointe-Noire. Le

FC Kondzo s'est donné un peu d'air en battant l'AS JUK, 1-0, le 4 avril en ouverture de cette journée. Il se classe désormais 11^e avec 18 points soit un de plus que l'AS Vegas.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL U-17

La compétition officiellement lancée

Les premières rencontres de la saison pour la compétition réservée aux moins de 17 ans des équipes de Ligue 1 se sont disputées les 6 et 7 avril, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville.

Le samedi lors du lancement officiel, la Jeunesse sportive de Talangäi et l'Etoile du Congo ont fait jeu égal 1-1. L'Etoile du Congo avait ouvert le score par l'entremise d'Emmanuel Mpierré à la 25^e minute. Jeanfly Okobo lui répondait à la 30^e minute sur penalty. L'AS BNG a pris le meilleur sur le FC Kondzo, 2-1, pendant la deuxième rencontre. Biabouna et Nganga ont fait plier le match en l'espace de deux minutes. Le premier a ouvert le score à la 54^e minute avant d'être imité par le second à la 56^e. La réduction de l'écart de Mpassi à la 63^e minute n'a pas pesé sur la balance.

Le 7 avril, les Diables noirs ont bien entamé leur compétition en battant le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) sur le score de 3-1. L'AS Vegas a pris le meilleur sur l'AS Otohô 2-1 puis l'AS JUK a dominé l'Interclub 1-0. La deuxième journée de la



Le match d'ouverture de la compétition opposant la JST à l'Etoile du Congo Adiac

zone de Brazzaville qui regroupe dix équipes se disputera le 13 avril. La zone de Pointe-Noire regroupe, quant à elle, quatre clubs, à savoir l'AS Cheminots, le FC Nathalys, V Club Mokanda et

l'AC Léopards de Dolisie. Notons qu'à Brazzaville la première journée s'est déroulée devant les dirigeants de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), responsables de la Ligue de

football des jeunes et le sélectionneur des Diables rouges des moins de 17 ans. Fabrizio Elrado Cesana a salué l'initiative prise par la Fécofoot d'organiser le championnat national des moins

de 17 ans qui, selon lui, va faire progresser le football congolais. C'est une bonne opportunité pour lui de renforcer la nouvelle équipe des U-17 qu'il est en train de bâtir, a-t-il fait savoir.

« C'est une bonne initiative qui nous permettra d'avoir une bonne base. Déjà, nous sommes en train de travailler sur la nouvelle sélection des U-17. Nous recherchons des latéraux gauches et des avants-centres. Par rapport à l'expérience que nous avons eue en Italie, on créait beaucoup d'occasions mais on n'arrivait pas à les concrétiser toutes. On a besoin d'un vrai buteur », a commenté Fabrizio Eraldo Cesana. L'organisation de cette compétition tient compte des recommandations de la Confédération africaine de football selon lesquelles tout club professionnel doit disposer des équipes à catégories d'âges.

J.G.E.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

*(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Ligue 2, 31e journée

Pas de vainqueur dans le duel au sommet entre Angers et Laval (1-1), mais peut-être quelques regrets pour les Tango qui ont rapidement ouvert le score (4e) et n'ont concédé le nul qu'à la 87e sur penalty.

Aligné dans ce rôle de libéro de la défense à trois, qui lui sied bien, Marvin Baudry a fait le boulot en éteignant Diony.

Dans les rangs du SCO, Melvin Zinga était remplaçant.

Angers s'accroche à la troisième marche du podium avec 54 points, alors que Laval est 4e avec 49 points.

Sans Yvan Ikia Dimi, laissé en réserve en 2024 (dernière apparition en équipe première le 19 décembre), Amiens prend un point à Guingamp (0-0). Les Picards sont 10e avec 43 points.

Malgré le premier but sous le maillot isérois de Nolan Mbemba, Grenoble s'incline chez le Paris FC (1-2). Titulaire au milieu, l'ancien Havrais a ouvert le score, contre le cours du jeu à la 25e d'une belle tête sur un centre de Mendy.

Le Congolais a été remplacé à la 67e à 1-1.

Avec 1 point pris lors des cinq dernières journées, les Grenoblois sont dans le dur. Et reculent à la 11e place avec 43 points.

Mons Bassouamina et Christopher Ibayi étaient tous deux titulaires au coup d'envoi du match Pau-Ajaccio (1-1). Ibayi a allumé la première mèche mais sa frappe est trop croisée à la 15e, puis perd son duel face à Kamara (28e). Remplacé à la 61e.

Bassouamina a tenté de répondre à la 20e, mais le gardien corse est sorti dans ses pieds avec à propos. Au classement, les Béarnais sont 9e avec 41 points, les Corses sont 13e avec 39 points.

Retour progressif pour Kévin Mouanga, entré à la 71e lors du succès d'Annecy face à Valenciennes (2-1). Les Hauts-Savoisards, invaincus lors des quatre dernières journées (4 victoires et 1 nul), sont 16e et premiers non-relégables avec 36 points. Mais ne comptent qu'une longueur d'avance sur la zone rouge. Sans Bevic Moussiti Oko, blessé aux ischios, Concarneau chute à Saint-Etienne (0-1). Les Thoniers, qui restent sur une série de quatre revers, sont 18e avec 33 points.

Allemagne, 28e journée, 1re division

Francfort concède le nul 1-1 face au Werder de Brême. Remplaçant, Niels Nkounkou est entré à la 65e, après l'ouverture du score adverse, au poste de latéral gauche.

Angleterre, 32e journée, 1re division

Toujours pas de Han Noah Massengo dans le groupe de Burnley, battu 0-1 à Everton. Ses dernières minutes de jeu datent du 10 février.

Autriche, 22e journée, 2e division

Feu d'artifice offensif entre First Vienna et Sankt-Pölten (7-3). Titulaire, Kévin Monzalo est passeur décisif sur le premier but de son

équipe (54e), alors que les locaux menaient déjà 5-0. Remplacé à la 77e, à 1-7.

Belgique, 1re journée des play-down, 1re division

Lanterne rouge, le RWDM va bousculer Charleroi et rapporte un point du Mambourg (0-0). Titulaire, Christ Makosso a été solide face aux attaquants carolos. Une tête au-dessus sur un corner offensif à la 59e et une vilaine faute sur Giagon, sanctionné d'un jaune logique (79e).

Les Molenbeekois demeurent 4e et derniers avec 6 points de retard sur les Zèbres, premiers de ce mini-championnat à quatre. Les deux premiers joueront des barrages, les deux autres passent à la trappe.

Lettonie, 4e journée, 1re division

Valmiera chute pour la première fois de la saison, sur le terrain d'Auda (1-3). Jason Bahamboula est resté sur le banc.

Portugal, 28e journée, 1re division

Sur le banc au coup d'envoi, Gaius Makouta est entré à la pause lors du déplacement de Boavista à Farense. Son équipe avait déjà encaissé deux buts. Score finale 0-2 en défaveur des Portuans, 12e avec 6 points d'avance sur la zone rouge.



La spéciale d'Andzouana: un centre rentrant pied opposé/DR

Toujours pas de Dylan Saint-Louis dans le groupe de Vizela, défit 2-3 à Famalicão.

Allemagne, 32e journée, 3e division

Sans Yann Mabella, écarté de longue date, le Waldhof Mannheim explose Unterhaching 6-1.

Allemagne, 28e journée, 4e division, groupe Nord

Pourtant réduit à 10 dès la 4e minute, Oldenburg bat le SV Breme (4-1). Remplaçant, Aurel Loubongo Mboungou est entré à la 58e minute, à 3-0.

Angleterre, 43e journée, 3e division

Northampton Town bat Carlisle 2-0, sans William Hondermarck, absent du groupe depuis son aller-retour en sélection, le 26 mars.

Angleterre, 43e journée, 4e division

Newport County chute à Grimsby



Premier but pour Nolan Mbemba sous le maillot de Grenoble, défit chez le Paris FC (DR)

(0-1). Titulaire, Offrande Zanzala a été remplacé à la 56e minute.

Belgique, 2e journée des play-offs, 1re division

Sans Senna Miangué, absent du groupe, le Cercle de Bruges s'impose 3-2 sur le terrain de l'Union-Saint-Gilloise.

Belgique, 28e journée, 2e division

En déplacement chez les Francs-Borains, le RFC Liège rapporte un point (2-2). Titulaire,

Géorgie, 7e journée, 1re division

Dila Gori bat Samtredia (3-0), sans Romaric Etou, resté sur le banc. Dila Gori est premier avec 16 points.

Grèce, 3e journée des play-down, 1re division

Kifisia sort de la zone rouge après son succès sur le terrain de l'Astera Tripolis (2-1). Titulaire, Thievy Bifouma sollicite Santos dans la profondeur, mais le Brésilien est stoppé illicitement dans la surface. Le penalty logiquement sifflé permet à Ozegovic de signer le doublé et d'offrir à Kifisia son premier succès depuis le 11 février.

Israël, 2e journée des play-offs, 1re division

Fernand Mayembo, titulaire, et l'Hapoel Haifa s'inclinent sur le terrain de l'houid Bnei Sakhnin (1-2). L'Hapoel est 4e à cinq longueurs des places européennes.

Italie, 31e journée, 1re division

Cagliari bat l'Atalanta Bergame (2-1). Antoine Makoumbou était titulaire et a joué toute la rencontre. Les Sardes sont 13es avec 30 points. Monza chute à domicile face à Naples (2-4). Warren Bondo est entré à la 54e minute. Les Lombards sont 11es avec 42 points.

Italie, 32e journée, 2e division

Gabriel Charpentier était titulaire lors du match nul de Parme à Südti-

retenu, Northampton bat Port Vale (2-0) et remonte à la 11e place avec 56 points.

Angleterre, 42e journée, 4e division

Offrande Zanzala, remplacé à la 68e minute, et Newport County coulent à domicile face à Crawley Town (0-4).

Italie, 30e journée, 1re division

Titulaire, Antoine Makoumbou a été remplacé à la 72e minute lors du match nul concédé par Cagliari face au Hellas Vérone (1-1). Le score était alors d'un but à zéro pour les visiteurs.

Les Sardes sont 16es avec deux points d'avance sur la zone rouge.

Italie, 31e journée, 2e division

Parme et Gabriel Charpentier, entré à la pause, sont défaits à domicile face à Catanzaro (0-2). La première défaite du leader depuis le 27 janvier.

Norvège, 2e journée, 2e division

Stark s'incline à domicile face à Aalesund (1-3), avec Faites Prévou Kaya Makosso titulaire.

Pays-Bas, 29e journée, 1re division

Brayann Pereira était titulaire lors du succès du NEC Nimègue chez la lanterne rouge, le Vitesse Arnhem (0-3). Il a été remplacé à la 82e minute.

Roumanie, 3e journée des play-offs, 1re division

Le CFR Cluj, humilié en coupe le 2 avril, réagit sur le terrain du Rapid Bucarest (4-1). Titularisé par Francisc Dican, sur le banc en remplacement d'Adrian Mutu, Durel Avouanou a joué sur la gauche du milieu à trois de Cluj.

A la 36e minute, avec un peu de réussite, il rentre dans la surface et remet un ballon parfait pour Birliștea qui signe le triplé (3-1).

Un beau one-deux avec Otele qui amène l'action du 3-1 à la 45e+1. Remplacé sur ce score à la 73e minute, le gaucher signe un retour en force dans le onze de départ.

Roumanie, 3e journée des play-down, 1re division

Sans Kablan Ngoma, resté sur le banc, Hermanstadt est tenu en échec par l'Universitatea Cluj (1-1).

Russie, 23e journée, 1re division

Buteur en Coupe, Emmerson Illoy-Ayyet n'est pourtant pas entré en jeu lors du revers du FK Ural face au Krylya Sovetov (1-2).

Slovaquie, 4e journée des play-offs, 1re division

Yhoan Andzouana, capitaine et latéral droit, participe au succès du DAC Dunajská Streda face à Proštrava (3-1). A la 8e minute, il a effectué sa « spéciale » inversée ; débordement, repiqué à l'entrée de la surface et centre du gauche pour Trusa qui reprend de volée aux six mètres. Spectaculaire et efficace. Remplacé à la 74e minute.

Suisse, 31e journée, 1re division

Les Young Boys de Berne font match nul 2-2 à Saint-Gall. Titulaire, Sylvester Ganvoula a réduit l'écart, alors que son équipe était menée de deux buts, d'une tête décroisée sur un centre venu de la droite (79e min). Son deuxième but en trois jours. Bradley Mazikou, averti à la 90e+5 minutes, et le Servette chutent face au FC Zurich (0-1).

Morgan Poaty est resté sur le banc lors du match nul de Lausanne à Lucerne (0-0).

Camille Delourme

CONGO-ÉMIRATS ARABES UNIS

Reem Al Hashimy présente les opportunités de financement des projets

En séjour de travail aux Emirats arabes unis, le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, a échangé, le 5 avril, avec la ministre d'Etat émiratie, Reem Al Hashimy, chargée de la Coopération internationale.

Au cours des échanges avec le chef de l'Etat congolais, la ministre d'Etat émiratie, en sa qualité de présidente de Dubai Expo city, a présenté les opportunités de financement dont dispose son pays pour le développement des « villes nouvelles », et partagé l'expérience « réussie » des Emirats arabes unis dans ses nouveaux concepts. Elle a proposé également au président congolais d'envoyer une équipe technique dans les prochaines semaines, en vue d'évaluer les possibilités qu'offre le Congo afin de financer directement des projets.

Ensuite, Reem Al Hashimy a annoncé à Denis Sassou

N'Gusso que les Emirats arabes unis « examinent la requête faite pour l'ouverture prochainement d'une liaison Dubaï-Brazzaville avec Emirates ». Une équipe de techniciens arrivera prochainement au Congo pour faire l'étude des plateformes aéroportuaires comme le prévoit la procédure en vigueur chez eux avant l'ouverture d'une ligne aérienne. Enfin, elle a fait savoir au chef de l'Etat qu'une invitation lui sera adressée pour une visite officielle par l'Emir de Dubaï, son Altesse Sheikh Makhtoum Bin Rashid.

Denis Sassou N'Gusso s'est entretenu aussi avec le président directeur général de TAL investisse-



Entretien entre Denis Sassou N'Gusso et la ministre d'Etat émiratie, Reem Al Hashimy DR

ment LTD, Mohammed AlDhaheri. Ce dernier a réitéré l'engagement pris par courrier de financer

des logements sociaux et l'éclairage public en solaire, dans le cadre du partenariat public et pri-

vé. Le coût d'investissement des projets s'élève à 250 millions de dollars.

Yvette Reine Nzaba

TOURISME

Le navire de croisière SH Vega en escale au Port autonome

Le navire de croisière SH Vega a accosté, le 6 avril, pour la deuxième fois, au Port autonome de Pointe-Noire en présence de Lydie Pongault, ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs et des autorités locales.

Avec 103 croisiéristes à son bord issus de plusieurs pays, le navire SH Vega battant pavillon Panama, en provenance de Luanda, en Angola, a été en escale au Port autonome de Pointe-Noire pendant 72 heures. C'est un géant des mers de 113 mètres de long et 24 mètres de large avec un tirant d'eau avant de 5,40 mètres et un tirant d'eau arrière de 5,60 mètres. 38 membres d'équipage travaillent à bord du navire qui est aussi doté de canaux de sauvetage et d'autres équipements importants de navigation ainsi que de sécurité pour les passagers. En accueillant les croisiéristes, Evelyne Tchitchelle Moe-Poaty, maire de la ville océane, a dit: « Pointe-Noire, ville touristique par excellence, met à votre disposition ses potentialités exceptionnelles qui agrémenteront votre visite ».

Bruno Gervais Ibata, directeur général du Tourisme et de l'Hôtellerie présentant les potentialités



La ministre Lydie Pongault prononçant son allocution lors de la réception du navire SH VegaAdiac

tés touristiques des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, a indiqué: « Cette activité constitue un événement de plus pour l'industrie touristique nationale après les brillantes participations de la République du Congo aux salons internationaux de tourisme de Berlin et Paris au mois dernier. Des participations couronnées par deux distinctions, à savoir diplôme de la

meilleure décoration de salon pour son originalité et l'attribution de la meilleure palme d'or du tourisme international par la Fédération internationale du tourisme en reconnaissance des efforts entrepris pour la promotion de notre destination ». Il a énuméré les différents sites pouvant nourrir la curiosité des touristes dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou comme le gla-

cier de sel de Makola, les Gorges de Diosso, le parc national de Conckouati Douli, les lacs Lefoualeba et Cayo, la Côte sauvage... Classé 4^e pilier de développement, le tourisme est l'une des priorités du Congo dans son dessein vers la diversification de l'économie nationale. Ainsi, toutes les initiatives concourant à renforcer cette aspiration bénéficient d'une attention particulière du gouver-

nement. « La première visite du navire de croisière SH Vega en 2023 pourrait être considérée comme un voyage inaugural. Celui-ci constitue un tournant important car il certifie le Congo comme une destination privilégiée touristique, de croisière dans la sous-région. Pour cet honneur fait à notre pays en contribuant à la promotion de ses attraits touristiques, on ne peut qu'exprimer nos vifs remerciements au navire SH Vega et à l'agence Akwaba Tour and travels dont la confiance et la volonté d'accompagner le Congo dans cet élan, à travers cette nouvelle filière qu'est le tourisme de croisière, ne se démentent plus », a dit la ministre Lydie Pongault, et de conclure: « Le ministère de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs fera tout ce qui est possible pour accompagner et encadrer ses initiatives ».

Hervé Brice Mampouya